



République Française

Mairie de PORT-SAINTE-FOY-et-PONCHAPT

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 121-10 du Code des Communes)

Le Conseil municipal se réunira à la mairie

Jeudi 17 mars 2022

à 20 heures 00

Affiché le 04 mars 2022

ORDRE DU JOUR :

- ↪ Solidarité avec le peuple Ukrainien
- ↪ Compte administratif et compte de gestion 2021
- ↪ Affectation des résultats
- ↪ Budget primitif 2022
- ↪ Extension du périmètre de vidéoprotection
- ↪ Travaux d'éclairage public (remplacement foyer 0291)
- ↪ Lutte contre le moustique tigre

↪ Questions et informations diverses